



Bureau communautaire
25 juin 2020
Hôtel d'Agglomération – 18H

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 19
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 13
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : J.P Fichère, J.M Daubigney, C. Bourgeois-République, D. Michaud, N. Jeannet, G. Fernoux-Coutenet, C. Crétet, F. David, S. Champanhet, F. Macard, C. François, B. Guerrin, J. Thurel.

Excusés : J. Péchinot, D. Bernardin, P. Blanchet, J.L Bouchard, P. Jacquot, J.C Lab.

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP458 – 39109 DOLE Cedex
Tél. 03.84.79.78.40
Fax. 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB12/20

Objet

Subvention à l'Association Sportive du Golf du Val d'Amour pour des travaux de rénovation du système d'arrosage des terrains de golf de Parcey

En raison de sécheresses à répétition et confrontée à des terrains impraticables, l'Association Sportive du Golf du Val d'Amour va participer au financement des travaux de rénovation de l'arrosage des terrains de golf de Parcey.

L'association, en complément de l'investissement fait par le gestionnaire, va participer à hauteur de 32 000 € sur cette opération de rénovation.

Dans le cadre de sa politique de promotion du territoire, la participation financière de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole est proposée à hauteur de 1 500 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **ACCORDENT** à l'Association Sportive du Golf du Val d'Amour une subvention d'un montant de 1 500 euros (mille cinq cents euros) dans le cadre des travaux de rénovation du système d'arrosage des terrains de golf de Parcey,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer la convention correspondante ainsi que toute pièce afférente à cette décision.

Fait à Dole,
Le 25 juin 2020,
Le Président,

